



SYNDICAT LA CGT DU PERSONNEL
DÉPARTEMENTAL 63

LETTRE ELECTRONIQUE DE DIFFUSION CGT CG 63 n° 230 du 20 novembre 2015

ACTUALITÉ

L'intersyndicale CGT, FO SUD, réunie le 10 novembre et en accord avec le personnel mobilisé ou en grève exige le retrait des mesures d'économie imposées par le choix politique du Président, sur le dos du personnel :

- Non à la suppression de 80 postes,
- Non à l'allongement de la durée d'avancement d'échelon,
- Non à la restriction des promotions et avancements de grade.

Ces mesures seront soumises au vote des conseillers départementaux la semaine du 14 décembre 2015.

Une motion de l'intersyndicale sera adressée individuellement à chacun des conseillers départementaux pour qu'ils ne votent pas ces mesures d'économie sur le dos du personnel.

ACTUALITÉ CG Puy-de-Dôme

Plan social au conseil départemental Puy-de-Dôme

Prochaines réunions Suite [Non public, réservé aux syndiqués CGT](#)

ACTUALITÉ DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

Après les attentats de janvier et novembre 2015 Déclaration du bureau de l'UDCGT63

ACTUALITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

Filpac CGT : Union nationale pour une guerre sans fin et un état d'exception permanent ?
L'UD CGT de Paris et l'état d'urgence

ACTUALITÉ STATUTAIRE

PPCR (Suite)

CGT Conseil Départemental 43 | Action sociale de la Haute-Loire en danger !!!

APPEL A CANDIDATURES

LA CITATION DE LA SEMAINE

ILS ONT OSE LE DIRE :

LE DESSIN DE LA SEMAINE

LA PHOTO DE LA SEMAINE

ACTUALITÉ CG Puy-de-Dôme

Plan social au conseil départemental Puy-de-Dôme



MOTION INTERSYNDICALE

PLAN SOCIAL AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL PUY-DE-DÔME

Les Agents n'ont pas à payer pour les transferts de compétences non compensés par l'ETAT et la diminution des dotations de l'ETAT.

Malgré une mobilisation massive des différents services, le Président continue de mépriser le personnel de la collectivité.

Après une énième réunion, la seule proposition du Président est le Comité technique exceptionnel du 24 novembre. Nous vous rappelons que cette instance est uniquement consultative et que la décision finale revient toujours au Président.

L'intersyndicale réunie le 10 novembre et en accord avec le personnel mobilisé ou en grève exige le retrait des mesures

d'économie imposées par le choix politique du Président, sur le dos du personnel :

- Non à la suppression de 80 postes,
- Non à l'allongement de la durée d'avancement d'échelon,
- Non à la restriction des promotions et avancements de grade.

Ces mesures seront soumises au vote des conseillers départementaux la semaine du 14 décembre 2015.

Une motion de l'intersyndicale sera adressée individuellement à chacun des conseillers départementaux pour qu'ils ne votent pas ces mesures d'économie sur le dos du personnel.

L'intersyndicale demande une réelle ouverture du dialogue et une prise en compte des revendications.

RESTONS MOBILISES

Prochaines réunions

Comité technique extraordinaire mardi 24 novembre 2015

Comité technique lundi 30 novembre 2015

Suite Non public, réservé aux syndiqués CGT

ACTUALITÉ DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

Après les attentats de janvier et novembre 2015 Déclaration du bureau de l'UDCGT63

Les victimes des attentats du 13 novembre à Paris viennent s'ajouter aux centaines de milliers que nous devrions pleurer, quelle que soit leur origine, leur nationalité, leur religion. Car depuis trop longtemps, la guerre qui vient de frapper au cœur de la capitale française, déferle sur une partie du monde.

Afghanistan, Centrafrique, Irak, Libye, Mali, Palestine, Syrie, Liban sont le théâtre de massacres à peine perceptibles via nos médias. La plupart du temps, les centaines de milliers de victimes de ces conflits sont occultées ou noyées dans la masse du buzz médiatique, saturé par les petites affaires politiques, sportives ou du show-business.

Derrière ces écrans de fumées, les puissances industrielles occidentales, dont la France, sont impliquées dans ces conflits ; elles ne se privent pas d'y mener leurs manœuvres pour défendre leurs intérêts économiques et politiques. En réalité, la France, comme d'autres puissances occidentales, est un pays en guerre depuis longtemps. Elle partage la responsabilité des victimes de cette guerre.

Les inégalités entre le nord et le sud alimentent les conflits. Mais la guerre, jusqu'à présent, était au sud.

Elle nous frappe à présent, au cœur de la France ; c'était inévitable !

Après les attentats de janvier 2015, l'Union Départementale CGT du Puy de Dôme écrivait déjà, avec d'autres :

"Si les assassins sont totalement responsables de leurs actes odieux, d'autres portent leur propre part de responsabilité, notamment dans la dégradation du contexte social, politique et historique qui favorise l'émergence des sectarismes, des communautarismes et des obscurantismes" ;

En effet, à force de reléguer des populations françaises, notamment issues de l'immigration, à force de discriminations et de privations de perspectives sociales, il est inévitable que certains individus se tournent vers la criminalité ou soient exposés à l'embrigadement obscurantiste.

Par ailleurs, les réfugiés affluant en Europe fuient notamment DAESH et la guerre. Les punir, les accuser, fermer les frontières, ne serait pas seulement absurde, mais aussi profondément révoltant. Ça ne ferait qu'ajouter plus de confusion et de désespoir, et créditer les amalgames portés par l'extrême-droite et la droite populiste.

De même, ces attentats ne sauraient servir de prétexte à quelque restriction que ce soit des libertés individuelles et collectives. Une telle restriction, n'aurait aucune efficacité en termes de sécurité et ne pourrait qu'aggraver la crise en muselant la contestation sociale. Par contre, les factions antirépublicaines ne doivent pas pouvoir sévir impunément ; aucune exaction ne doit être tolérée.

Si les terroristes assument individuellement la responsabilité de leurs actes odieux, les discriminations, la relégation, la dégradation des services publics, des organismes de solidarité et de protection sociale créent les conditions favorables à leur dérive mortifère. D'autant que les injustices et la barbarie auxquelles les peuples du sud sont livrés, nourrissent les replis identitaires et la radicalisation de nos jeunes, parmi les plus relégués.

Il faut que la France sorte de la guerre sous toutes ses formes. Il faut développer les solidarités internationales, économiques, politiques et culturelles. Il faut renforcer nos services publics et nos organismes de protection sociale et les mettre au service de l'égalité, contre les discriminations.

Les politiques menées par les gouvernements successifs vont à l'inverse ; plus que jamais, il faut que les salarié-e-s se mobilisent pour obtenir une nouvelle politique, de partage et de répartition des richesses, qui permette à chacun de trouver des perspectives, de construire sa vie et de se reconnaître dans le "vivre ensemble".

C'est à ce prix que nous retrouverons la paix et la liberté.

Clermont-Ferrand, le 16 novembre 2015

ACTUALITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

Filpac CGT : Union nationale pour une guerre sans fin et un état d'exception permanent ?

Pourquoi les leçons de Charlie n'ont pas été tirées ? À nos morts et nos blessés de janvier s'ajoutent nos morts et nos blessés de novembre. Les rodomontades guerrières d'aujourd'hui masquent l'incompétence ou la manipulation. Ou bien les deux. Ces deux catastrophes nous rappellent que, dans la guerre, la seule victime c'est la population, c'est le peuple. Ce sont les nôtres, encore et toujours. Nous, le peuple, sommes les seuls à ne jamais avoir aucun intérêt à faire la guerre. Jamais.

La peur qu'inspirent les assassinats et les mutilations du 13 novembre est d'autant plus forte qu'elle surgit alors que nous nous croyions à l'abri de la guerre. Et pourtant. Le climat s'est répandu, s'est incrusté

même, d'une guerre sourde, rampante, omniprésente, sous la forme du management par la peur pratiquée à haute dose notamment depuis la crise de 2007-2008.

Nous voyons, dans les entreprises comme à la ville nos collègues, les salariés, tous les travailleurs subir ce climat de menace, de chantage, d'intimidation, d'humiliation, de rabaissement de l'individu. Cette pénible atmosphère a été semée par la peur qu'inspire le maniement de l'arme du licenciement, de la dissuasion du chômage, de la chute dans la précarité, du déclassement social.

La souffrance au travail s'est répandue parce que le prix de la vie humaine au travail a chuté vertigineusement. Au point que le suicide, la dépression, l'enfer au travail expriment au quotidien l'intensification et la maltraitance généralisée du salariat. Cette peur sociale se cumule désormais à la peur de la guerre. Quand le prix de la vie humaine est déprécié à ce point sur le marché du travail et dans l'entreprise publique, il ne risque pas d'être enchéri sur le terrain de la guerre.

C'est de ce point de vue que nous examinons la propagande actuelle pour l'unité nationale.

Il faudrait par peur se blottir derrière un chef providentiel et lui aliéner nos libertés, pour qu'il nous débarrasse, cette fois c'est sûr, de la bête terroriste. Mais, nous demandons-nous, pourquoi l'unité nationale fonctionnerait pour l'intérêt général alors que sur le terrain social nous perdons jusqu'au droit élémentaire d'accès aux moyens de vie, le salaire ? Nous ne serions, à l'entreprise ou à l'embauche, pas bons à grand-chose mais bons à tout pour l'entreprise de guerre ?

Comment Hollande peut-il nous demander d'enfiler l'habit de l'Union nationale quand on nous refuse la moindre place dès qu'il s'agit des besoins sociaux élémentaires ? Chaque guerre entraîne son cortège de mensonges d'État, ce bourrage de crânes propre à chaque élan patriotique commandé d'en haut. Cette fois on nous assène : qu'importe votre statut de victimes sociales, embrassons-nous sous le drapeau tricolore, l'union est plus impérative et l'emporte en priorité sur votre chômage, votre précarité et celle de vos enfants. Aujourd'hui, alors que le gouvernement poursuit la destruction d'un service public dont à l'évidence nous avons tant besoin, alors qu'il impose l'ordre austéritaire de l'Union européenne et qu'il appuie de mille façons la classe patronale, il faudrait lui aliéner nos intérêts sociaux pour grimper sans mot dire sur le grand porte-avions de la guerre ?

Quelle guerre ? De quelle guerre s'agit-il ?

Les terroristes du 13 novembre ou de janvier ne l'ont pas initiée, ils l'ont portée au cœur de nos quartiers. Elle existait bien avant, mais c'était loin, là-bas, en Syrie, en Irak, en Lybie, au Mali. Par un étrange rapport de perspectives, du fait que notre armée n'est plus constituée sur la base de la conscription mais de la professionnalisation, il nous semble que ses théâtres d'opération extérieure, comme ils disent, ne nous concernent pas. L'action de nos troupes appointées comme des fonctionnaires n'aurait aucune conséquence pour la population, quoi qu'ils fassent là-bas, ce dont d'ailleurs nous ne sommes pas informés.

On nous dit c'est une guerre de la civilisation contre la barbarie, c'est une guerre du droit contre le terrorisme, lequel n'est qu'une expression bestiale et sans idéologie d'un banditisme international assoiffé de sang. Le fils Bush nous l'avait déjà dit après le 11 septembre. En réalité et au-delà de l'émotion, nous constatons que l'état de guerre permanent a suivi la progression de la mondialisation du capital. Il suit la courbe des profits financiers et la guerre se répand au rythme du commerce des armes, de la protection des intérêts des grands groupes transnationaux. Superposons à la carte de la Lybie la carte du pétrole, la carte des ventes d'armes avec la savante géopolitique nationale, et nous serons éclairés.

Oui, la guerre peut être une porte de sortie des contradictions actuelles du capitalisme, comme ce fut le cas lors des deux guerres mondiales du siècle dernier.

Un des moyens de lutte contre le caractère attractif des organisations de type Daesh – car elles attirent – consiste à saper le terrain au désespoir social, à la perte de sens d'une société à telle point inégale et

inhumaine que quelques-uns regardent avec indifférence, du haut de tas d'or inouïs, l'immense majorité de la population subir la régression actuelle.

L'égoïsme glacé des financiers et des rentiers pèse dans la déshumanisation de notre société de marché, réduite aux calculs économiques et spéculatifs. Que la réponse au terrorisme ignore la question sociale, le vivre ensemble et ses moyens, alors le militarisme policier emportera le pays vers un totalitarisme encore plus sûrement que le néofascisme du Front national.

Pratiquerons-nous l'autocensure et mettrons-nous en veilleuse nos revendications au nom de l'union sacrée réclamée d'en haut pour faire une guerre sans fin. Ou bien, malgré et contre le renforcement de l'autorité de l'Etat autour du seul président, volontairement coupé de la souveraineté populaire, nous puisons de l'énergie dans la situation créée pour imposer l'État d'urgence sociale ?

Choisir notre camp s'impose.

Filpac cgt - fédération des travailleurs des industries du livre du papier et de la communication

jeudi 19 novembre 2015

L'UD CGT de Paris et l'état d'urgence

La CGT ne renoncera pas au droit de lutter, de se rassembler et de manifester !

Prolonger pour au moins 3 mois l'état d'urgence, modifier la Constitution, instaurer la déchéance de nationalité pour les terroristes nés en France, création d'une garde nationale : telles sont les mesures phares annoncées par le Président de la République à la suite des attentats qui ont frappé la France le 13 novembre.

L'Union départementale CGT de Paris est pleinement consciente des dangers et des risques que font courir ces criminels. Elle s'inscrit dans une pratique syndicale responsable, particulièrement dans cette période, de la sécurité des salariés et des populations.

L'Union départementale CGT de Paris tient, cependant, à mettre en garde contre le peu d'efficacité de l'état d'urgence et des dangers graves qu'ils comportent contre les libertés publiques, notamment la liberté syndicale, dans un contexte déjà marqué par une forte répression anti-syndicale.

Il y a, en effet, peu de chances qu'un terroriste kamikaze prêt à se transformer en bombe humaine puisse être dissuadé de commettre son crime par la perspective de perdre la nationalité française.

Et réformer, dans l'urgence, la Constitution, qui est la loi « des temps longs », nous paraît un contresens dangereux, qui réduit le temps de débat démocratique et la nécessaire sérénité qui doivent présider à ce type de réforme.

Alors que de nombreux spécialistes appellent à une judiciarisation plus rapide des enquêtes contre le terrorisme, l'état d'urgence dispense les forces de police de recourir à des mandats avant de perquisitionner, mandats qui, de toute manière, ne leur aurait sûrement pas été refusé, au vu des circonstances.

Les mesures d'urgences devraient plutôt permettre de répondre à la question du financement du terrorisme, notamment l'achat du pétrole et la vente d'armes.

Il est illusoire de penser que nous pourrions-nous battre, ensemble, pour la défense de nos idéaux démocratiques, si nous commençons par renoncer à ces idéaux.

Peu utile, donc sur le plan de la justice, l'état d'urgence apparaît comme dangereux pour les libertés et les nombreuses luttes sociales en cours.

Pour la CGT Paris, il ne peut être question d'accepter qu'un des fondements de notre démocratie, la liberté syndicale, puisse être affaibli au nom... de la démocratie ! Il ne peut, également, être question de brider la contestation des politiques antisociales, que le gouvernement continuerait de mener comme si de

rien n'était, au nom de la lutte contre le terrorisme ; ce d'autant plus que la précarité et l'exclusion sociale en sont le terreau.

Nous refusons de renoncer au droit de défendre les intérêts des salariés. Nous savons apprécier par nous-mêmes les circonstances dans lesquelles nous pouvons appeler ou non à manifester ou se rassembler et nous entendons continuer à procéder de la sorte.

Paris, le 17 novembre 2015

ACTUALITÉ STATUTAIRE

PPCR (Suite)

Comme il l'avait annoncé et malgré le rejet majoritaire, le Premier Ministre Manuel Valls et la Ministre de la Fonction Publique, Marylise Lebranchu mettent en œuvre, au travers d'amendements dans le PLF 2016, des dispositions du PPCR qui vont engendrer 450 modifications de textes statutaires et indiciers.

En première lecture, les députés viennent donc d'adopter :

- la transformation d'une partie des primes en points d'indice, 4 points pour les catégories C, 6 points pour les Catégories B et 9 points pour les Catégories A,
- la fin de l'avancement d'échelon à minima pour la fonction publique territoriale,
- une habilitation à la rétroactivité des mesures qui étaient annoncées pour les premiers janvier 2016 et 2017 permettant de prendre ces mesures un peu plus tard (après les élections) mais applicables rétroactivement,
- une expérimentation du contrôle des arrêts maladies prolongés alors que le taux des arrêts injustifiés serait déjà plus bas que dans le secteur privé (6,2 % pour 7,9 %).

Au cours de ce débat à l'assemblée nationale, Marylise Lebranchu a affirmé que le statut de la FP ne garantissait pas l'emploi mais la carrière. Pour s'expliquer, elle confirme que l'État et les collectivités vont supprimer des emplois, ainsi que dans certaines directions, le fonctionnaire doit accepter d'aller ailleurs le choix ne lui est pas laissé.

C'est donc mobilité géographique, professionnelle imposée ou la porte !

Le projet de loi relatif à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires vient d'être lui aussi adopté en procédure accélérée par l'Assemblée Nationale.

Ce texte va modifier les quatre titres de la Fonction Publique.

Une analyse plus poussée sera faite par le SN de ces deux lois après leur publication au JO.

Le passage devant les députés n'a rien modifié de leur contenu. C'est une véritable remise en cause des statuts qui va s'opérer afin de les adapter aux réformes de notre Fonction Publique cherchant à rendre marchandes toutes nos missions pour le bienfait des grands groupes et aligner le droit des travailleurs au plus bas.

CGT Conseil Départemental 43 | Action sociale de la Haute-Loire en danger !!!

ACTION SOCIALE DE LA HAUTE-LOIRE EN DANGER !!!



Les conseils départementaux ont pour missions et compétences l'action sociale c'est à dire l'accompagnement des personnes les plus vulnérables (personnes âgées, enfants, adolescents, personnes handicapées, personnes ou familles en situation de précarité).

INTOX :

- «Le département est pauvre, l'action sociale coûte trop cher... »
- « Pour faire des économies pas d'autre choix qu'amputer la masse salariale de 3 % par an... »

INFO :

- Le département a les reins solides avec 14,5 % d'épargne, une capacité de désendettement à moins de 4 ans.
- Le département consacre en effet 50 % de son budget à l'action sociale. Ce qui est souvent moins que dans d'autres départements. Il faut l'assumer comme une responsabilité et peut-être même comme une priorité justement dans un département pauvre où les besoins sont criants.



Vers un travail social du moins-disant au nom d'une logique du moins coûtant !



L'action sociale ne doit pas être laissée pour compte au sein du Conseil Départemental 43. Les personnels ne veulent plus être la variable d'ajustement de nos budgets. Cela fait trop longtemps que les agents sont en insécurité au travail à cause des conditions de travail qui se dégradent (gel de postes, non-remplacements) et des menaces de suppression de postes.

Par vos choix politiques, nous abandonnerons les usagers les plus vulnérables de notre département.

Nous ne pourrons pas faire mieux avec moins !



RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES:



«... Comparativement à la moyenne de la strate, soit **275€/habitant**, les charges de personnel apparaissent moins élevées en Haute-Loire, où elles représentent **200€/habitant**... »

« ... les frais d'aides à la personne représente **209€/habitant** en Haute-Loire contre **283€/habitant** pour les départements de la strate... »

«... les charges personnels apparaissent maîtrisées avec une progression annuelle de seulement 1,6%... le département pourrait mieux maîtriser l'évolution de ses **charges d'achats qui ont augmenté de près de 10%**... et qui représentent 37% du total des charges... »



D'AUTRES CHOIX SONT POSSIBLES !

- ☺ Le maintien des effectifs pour un service public de qualité.
- ☺ L'amélioration des conditions de travail (dégel des postes, remplacements).
- ☺ Le respect de tous les agents et la mise en place, enfin d'un vrai dialogue social.
- ☺ Garantir un niveau d'information identique entre tous les agents (y-compris les administratifs).



APPEL A CANDIDATURES

2664 Agent d'atelier polyvalent du Parc technique Grade : Adjointes techniques territoriales
Date limite pour le dépôt des candidatures : vendredi 27 novembre 2015

930 Assistant social polyvalent Grade : Assistant socio-éducatif

Date limite pour le dépôt des candidatures : vendredi 27 novembre 2015

834 Assistant social polyvalent Grade : Assistant socio-éducatif

Date limite pour le dépôt des candidatures : vendredi 27 novembre 2015

LA CITATION DE LA SEMAINE

«Nous n'acceptons pas qu'on manipule la tragédie qui frappe les nôtres en Union sacrée pour amplifier la guerre et la destruction sociale dans notre propre pays.» *FILPAC CGT*

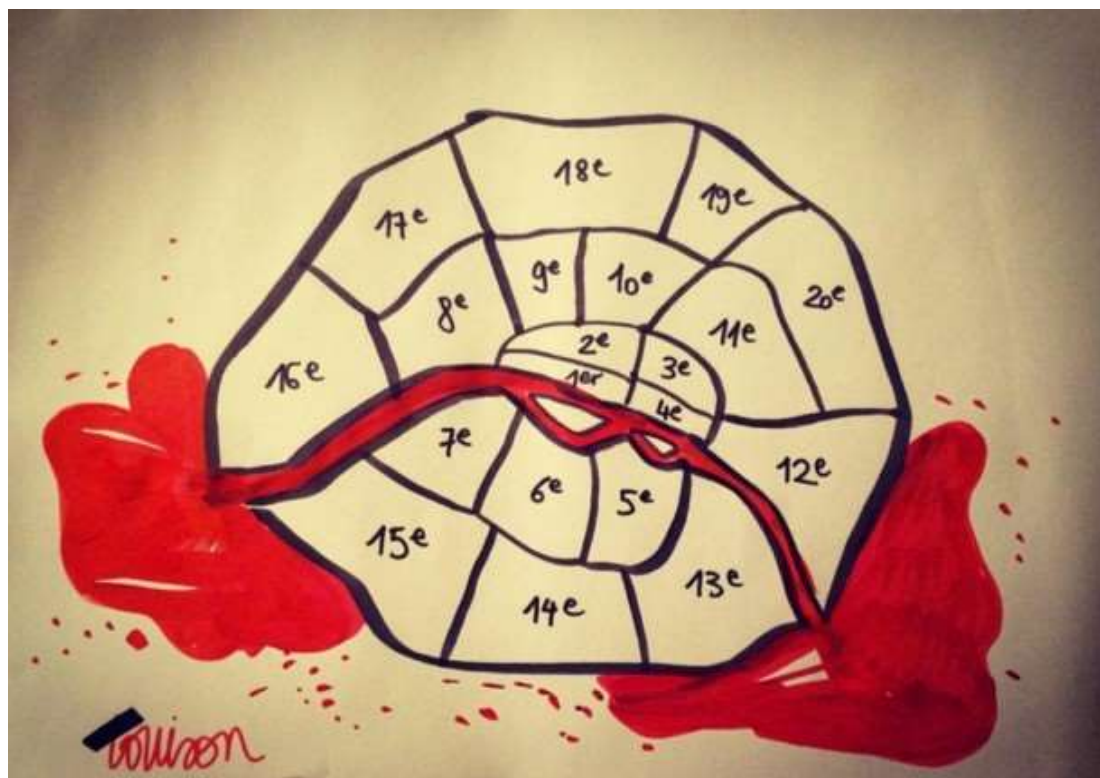
ILS ONT OSE LE DIRE :

«Nous devons pouvoir déchoir de sa nationalité française un individu condamné pour une atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation ou un acte de terrorisme, même s'il est né Français, dès lors qu'il bénéficie d'une autre nationalité. » *François Hollande*

Le gouvernement veut modifier la Constitution pour rendre possible la déchéance de nationalité pour des Français binationaux nés en France et ayant été condamnés pour terrorisme...

« Je demeure dubitative quant à l'intérêt d'une telle mesure. Moins d'une trentaine de personnes ont été concernées par une déchéance de la nationalité depuis 1990 : réforme-t-on une Constitution pour une trentaine de personnes ? » Marie-Laure Basilien-Gainche Professeur de droit public à l'université Jean-Moulin Lyon III, auteur de Etat de droit et états d'exception (PUF, 2013)

LE DESSIN DE LA SEMAINE



CONTACTER LA CGT

Tél 0652435261 vous pouvez nous laisser un message, nous vous rappellerons.

Permanences les mercredis : 2 décembre, 16 décembre 2015, de 15 h 00 à 17 h, au local syndical à l'Hôtel du département à Clermont-Ferrand.

Le syndicat CGT du personnel départemental vous invite à vous connecter le plus souvent possible sur notre site internet : <http://cg63cgt.fr/>

Les informations sont mises en ligne en temps réel. Pour rester informés classez notre site dans vos favoris.